

Constats et perspectives

L'observation de la carte 1 fait voir que la disponibilité des fruits et légumes frais sur une distance de marche constitue une véritable mosaïque d'îlots plus ou moins bien pourvus à travers le territoire du CSSS Ahuntsic – Montréal-Nord. Qu'il s'agisse des zones grises, à disponibilité nulle, des zones en vert foncé, indiquant l'offre la plus élevée, ou les autres, elles sont toutes disséminées. Donc, selon l'aire de diffusion où l'on réside, celle-ci peut présenter un portrait de l'approvisionnement alimentaire tout à fait différent des aires avoisinantes.

À l'inverse, sur la carte 2, la répartition de l'indice d'accessibilité (I_a), qui tient compte à la fois du taux de motorisation et des surfaces de vente, est plus uniforme. Si le sud d'Ahuntsic concentre les zones à indice plus élevé, celles où l'indice est le plus faible sont davantage présentes à Montréal-Nord. Ici, il est fort probable que les ménages ne possèdent pas d'automobile et que même ceux qui en sont pourvus n'ont pas accès à une offre élevée de fruits et légumes dans un rayon de 3 km. À l'échelle du territoire du CSSS, la valeur moyenne de l'indice (16,6) est plus faible que la moyenne montréalaise (tableau 1).

Le tableau 2 indique que près de la moitié de la population du CSSS a accès à une offre faible ou nulle de fruits et légumes, c'est-à-dire à moins de 640 pieds carrés de surface de vente, sur une distance de marche. Parmi les 44 % de la population se situant au niveau élevé de défavorisation, une proportion de 19 % réside dans des secteurs où l'approvisionnement en fruits et légumes frais est nettement déficient. Ceux-ci sont identifiés par les zones pointillées grises et orangées sur les cartes.

Une analyse plus poussée apparaît nécessaire afin d'expliquer les différences observées d'un secteur à l'autre quant à l'offre de fruits et légumes frais. Sont-elles dues à des caractéristiques sociodémographiques, ou économiques, ou à l'aménagement urbain ? Un tel examen permettra ensuite d'identifier les solutions les plus adéquates pour les communautés locales. Quelles actions celles-ci souhaitent-elles ? Une revitalisation économique ? Des actions avec les commerçants, avec des producteurs locaux ? Un meilleur aménagement du quartier ?

Ce sont les acteurs du milieu, tant de l'arrondissement que du CSSS, des organismes communautaires, des commerces, de même que les citoyens qui sont appelés à répondre ensemble à cette analyse. Cette auto-responsabilisation du milieu permettra d'identifier les solutions les plus susceptibles de constituer une réponse pertinente et permanente aux besoins identifiés.



Les disparités dans l'accès à des aliments santé à Montréal

LE CSSS D'AHUNTSIC ET MONTRÉAL-NORD

OCTOBRE 2007

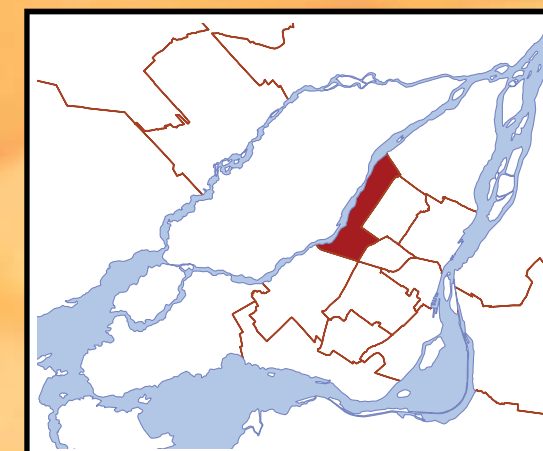
© Direction de santé publique
Agence de la santé et des services sociaux de Montréal
1301, Sherbrooke Est, Montréal (Québec), H2L 1M3
Téléphone : 514 528-2400 www.santepub-mtl.qc.ca

Rédaction : Lise Bertrand
Cartographie : Patrice Pitre
Infographie : Manon Girard
Photos : Javier Valdés
Édition : Yves Laplante

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2007
Bibliothèque et Archives Canada, 2007
ISSN : 1914-9166 (Version imprimée) N° 2
ISSN : 1914-9174 (En ligne) N° 2

Agence de la santé
et des services sociaux
de Montréal

Québec 
Santé publique



Contexte

L'alimentation est un déterminant de la santé reconnu. La Direction de santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal, engagée dans la réduction des inégalités sociales de la santé, s'intéresse aux divers enjeux alimentaires de la région, notamment l'accès aux aliments santé.

Une étude récente¹ de la Direction sur la disponibilité de fruits et légumes frais (F/L) dans des zones à proximité des populations locales a permis de vérifier l'existence de disparités selon le secteur de résidence. On a mesuré les surfaces de vente de fruits et légumes frais supérieures à 75 pieds carrés (pi²) dans tous les commerces alimentaires de l'île. Les données ont été rapportées à l'unité territoriale la plus petite pour laquelle des caractéristiques socio-économiques sont disponibles, soit l'aire de diffusion (AD) qui regroupe une moyenne de 560 personnes.

Par ailleurs, comme la santé publique vise à réduire l'usage de l'automobile en milieu urbain, on a élaboré un indice d'accessibilité en conséquence. Il intègre le facteur de proximité des services en considérant les surfaces de vente de fruits et légumes frais dans un rayon de 500 m, soit à distance de marche pour les résidents sans auto, et de 3 km, pour les ménages disposant d'une automobile.

Un rapport identique à celui-ci a été réalisé pour chacun des territoires de CSSS. Objectif : aider les acteurs locaux à analyser les secteurs mal servis de leur territoire et à cibler les endroits où des actions contribueront à améliorer tant l'environnement que la consommation alimentaire. Chaque rapport comprend deux cartes caractérisant l'approvisionnement alimentaire et deux tableaux permettant des comparaisons.

- La carte 1 illustre la distribution des surfaces de vente de fruits et légumes frais à distance de marche (500 m), les zones rouges étant les moins bien pourvues. Les deux illustrations indiquent en pointillé les zones défavorisées du territoire.

- La carte 2 indique la répartition de l'indice d'accessibilité aux fruits et légumes frais sur le territoire du CSSS. Les zones rouges pointent les secteurs où la valeur de l'indice est le plus faible.

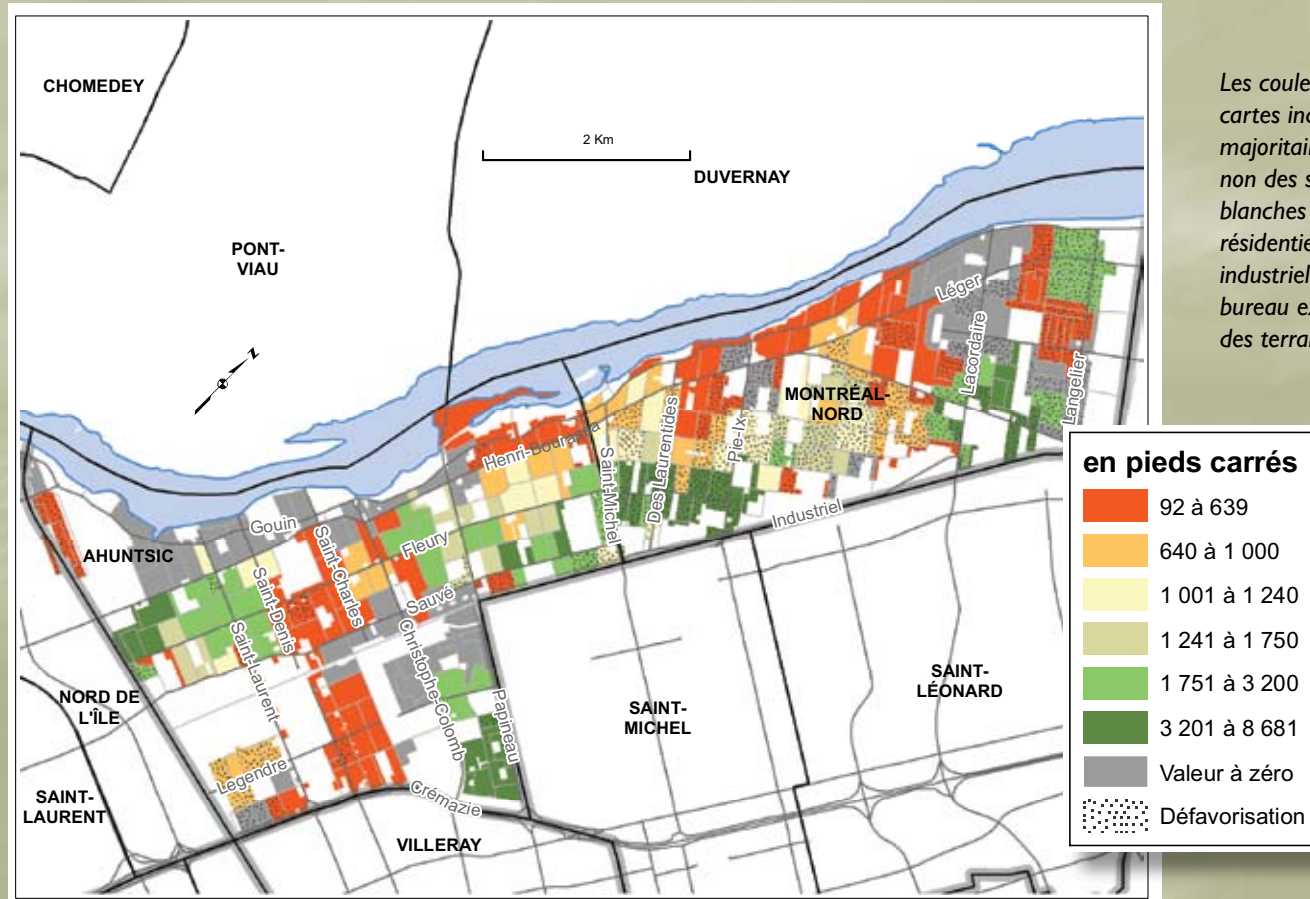
- Le tableau 1 permet de comparer les territoires de CSSS entre eux, de même qu'avec la moyenne montréalaise.

- Le tableau 2 spécifie les proportions de population en fonction du niveau de défavorisation et selon trois catégories de surfaces de fruits et légumes frais. Toute surface inférieure à 75 pi² est considérée nulle. La surface de 640 pi² est ressortie, dans l'étude, comme la limite inférieure raisonnable.

¹ Les disparités dans l'accès à des aliments santé à Montréal. Une étude géomatique, Direction de santé publique, Agence de la santé et des services sociaux de Montréal, 16 pages, septembre 2006. Disponible sur le site www.santepub-mtl.qc.ca.

Carte 1

Surfaces de vente de fruits et de légumes dans un rayon de 500 m – CSSS d'Ahuntsic et Montréal-Nord

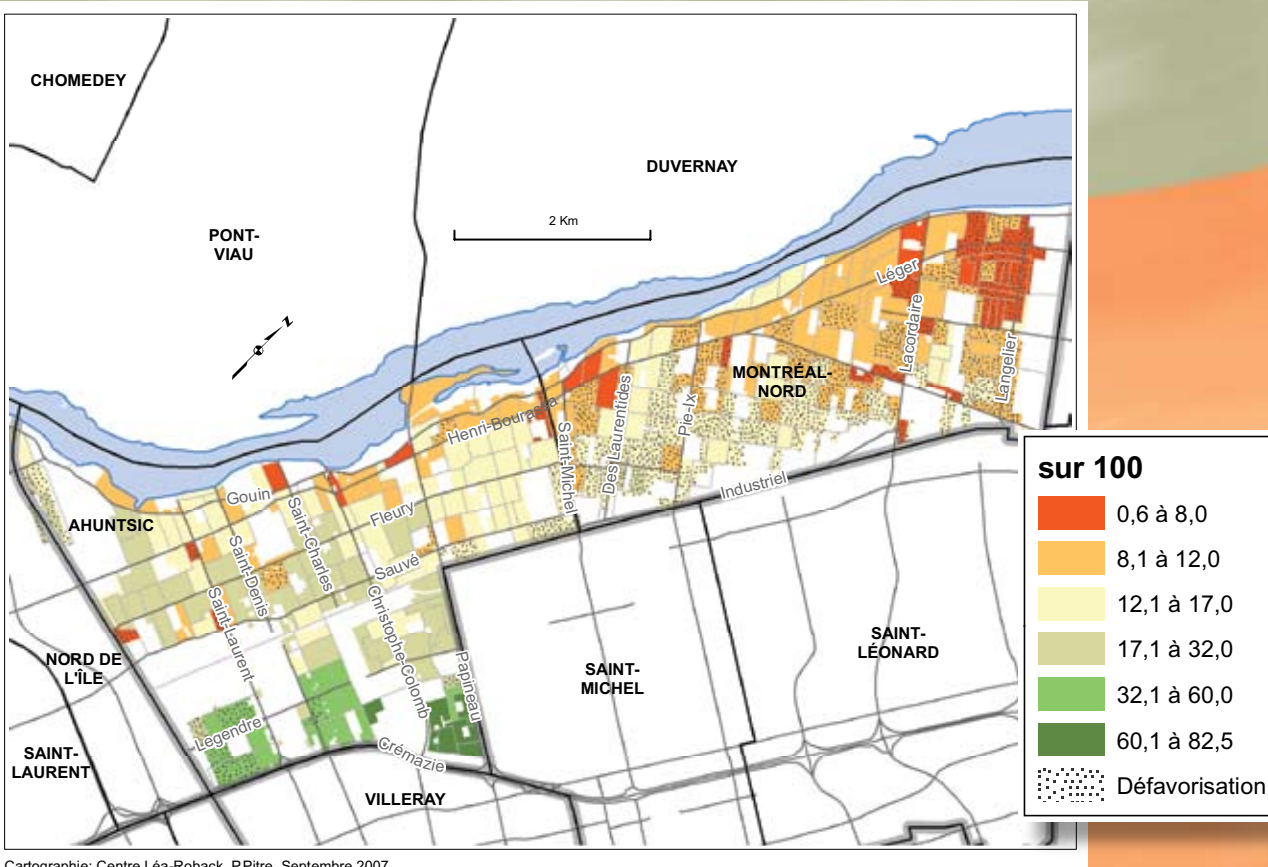


Cartographie: Centre Léa-Roback, P.Pitre, Septembre 2007.

Les couleurs appliquées sur les cartes indiquent les aires de diffusion majoritairement résidentielles, incluant ou non des secteurs commerciaux. Les zones blanches représentent des espaces non résidentiels, essentiellement les secteurs industriels, les zones commerciales et de bureau exclusives, les parcs, ou encore des terrains vacants.

Carte 2

Répartition de l'indice d'accessibilité aux fruits et légumes – CSSS d'Ahuntsic et Montréal-Nord



Cartographie: Centre Léa-Roback, P.Pitre, Septembre 2007.

Tableau 1

Valeurs moyennes de la disponibilité de fruits et légumes et de la défavorisation – CSSS de Montréal

Nom du CSSS	Nombre de AD	Population totale	Superficie de F/L (en pi ²) dans un rayon de 500 m	Indice d'accessibilité aux F/L (sur 100)	Niveau de défavorisation*
			Moyenne	Moyenne	Moyenne
de l'Ouest-de-l'île	352	205 800	306,8	4,7	21,1
de la Pointe-de-l'île	331	183 230	782,7	9,5	49,6
d'Ahuntsic et Montréal-Nord	281	155 200	1243,6	16,6	54,1
de Dorval - Lachine - Lasalle	247	137 685	1340,8	13,5	44,2
de Saint-Léonard et Saint-Michel	227	124 350	1660,3	26,5	71,9
du Sud-Ouest - Verdun	232	129 310	1704,1	14,2	57,7
de Bordeaux-Cartierville - Saint-Laurent	207	123 530	1820,9	18,4	47,5
Lucille-Teasdale	288	166 115	1876,5	22,0	48,4
Cavendish	194	115 110	2249,8	22,5	26,3
Jeanne-Mance	236	132 285	3076,2	28,0	35,8
de la Montagne	378	215 595	3569,8	28,6	39,4
du Coeur-de-l'île	200	108 030	7317,0	48,0	53,1
Montréal	3173	1 796 240	2115,5	20,1	44,9

* Le niveau calculé ici, inspiré des travaux de Robert Pampalon, prend en compte uniquement la dimension matérielle de la défavorisation.

Tableau 2

Répartition de la population selon le niveau de défavorisation et la disponibilité de fruits et légumes dans un rayon de 500 m – CSSS d'Ahuntsic et Montréal-Nord

Superficie de fruits et légumes (pi ²)	Niveau de défavorisation*			
	Faible	Moyenne	Élevé	Total
Moins de 75	13 990 9,0%	8 185 5,3%	10 415 6,7%	32 590 21,0%
Entre 75 et 639	12 615 8,1%	11 620 7,5%	19 610 12,6%	43 845 28,3%
Plus de 640	19 295 12,4%	21 030 13,6%	39 440 24,8%	78 765 51,3%
Total	45 900 29,6%	40 835 26,3%	68 465 44,1%	155 200 100%

* Le niveau calculé ici, inspiré des travaux de Robert Pampalon, prend en compte uniquement la dimension matérielle de la défavorisation.